

Réunion du Conseil d'établissement
Le mardi 9 février 2021 à 18 h 30 par zoom

Sont présents :

Mesdames Louise Ouellet
Isabelle Naud
Marie-Josée Leblanc
Maryse Soucy
Fleurdelise Dumais
Lucy-Jane Campbell
Rachèle Leblanc
Annie Querry
Anne Henry
Marie-Hélène Fortier
Geneviève Braconnier
Diane Dessureault

Messieurs Steve Arsenault
François Bélanger

Est absente :

Madame Christine Chouinard

1. Vérification du quorum

2021-02-01 Madame Louise Ouellet constate que nous avons quorum et que la rencontre peut avoir lieu.

2. Désignation de la secrétaire de la rencontre

Madame Marie-Hélène Fortier est désignée comme secrétaire de la rencontre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2021-02-02 Madame Louise Ouellet fait la lecture de l'ordre du jour.
Il est proposé par madame Rachèle Leblanc et adopté à l'unanimité.

4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal

Le calendrier scolaire a été épinglé sur le site Web comme demandé à la dernière rencontre.

Petite modification : le premier bulletin ne sera pas à 50 % comme pondération, le ministre n'a pas encore stipulé quels seront les pourcentages choisis.

Les gens qui ont reçu un panier de Noël ont été très reconnaissants. Bravo pour cette belle initiative.

En ce qui a trait à la ventilation de l'école, les fenêtres et portes des classes de l'ancienne partie sont ouvertes, ça va bien pour cela.

Aucune correction ni question n'est soulevée.

2021-02-03

Madame Anne Henry en fait la proposition et celui-ci est adopté à l'unanimité.

5. Formation obligatoire pour les membres du CE (30 minutes)

Les membres du conseil écoutent les capsules 5, 6 et 7 de la formation obligatoire pour les membres du CE

6. Mot de la direction

6.1 Info-Covid

Malgré le fait qu'on soit rendus dans la zone orange, il n'y a pratiquement rien de changé dans les écoles. Les mêmes consignes qu'en zone rouge s'appliquent. Tout demeure en place.

Aussitôt qu'une annonce sera faite en ce sens, le parascolaire reprendra où il a été mis en plan au mois de décembre dernier.

Un système de tutorat sera mis en place prochainement autant au primaire qu'au secondaire. Quand des décisions seront prises, le conseil en sera informé.

6.2 Récupération de masques

Une demande a été faite rapidement afin de faire une démarche en collaboration avec le conseil d'étudiants de l'école pour avoir des boîtes pour récupérer les masques souillés. Ils seront retournés à une entreprise en fin d'année.

6.3. Suivi du budget

Le budget de l'école est présentement positif. Certains comptes, à cause de la pandémie, n'ont pas été touchés donc des sous demeurent disponibles.

Le conseil s'est questionné sur l'utilisation des montants rattachés au parascolaire. S'ils pouvaient être investis, par exemple dans l'amélioration de la cour d'école. Mais un budget est déjà octroyé à cet effet.

Une proposition est faite afin de créer un sous-comité qui pourrait proposer des façons d'améliorer la cour d'école.

Il est proposé également d'aménager un coin pour les élèves du secondaire à l'extérieur afin de leur permettre de profiter de l'extérieur dans leurs pauses et sur l'heure du midi.

Monsieur Arsenault nous reviendra avec des informations quant à la possibilité d'utiliser les fonds à cet effet.

6.4 Mesures dédiées

2021-02-04 Monsieur Arsenault nous présente les montants rattachés aux mesures dédiées. Ces montants sont répartis dans les catégories suivantes : aide alimentaire (5 396 \$), cours d'école (5 798 \$), œuvres littéraires (7 681 \$) et acquisition de livres pour le 1^{er} cycle (208 \$).

2021-02-05 Le conseil d'établissement de l'école Le Bois-Vivant confirme que le centre de services scolaire René-Lévesque a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures protégées, un montant de 19 083 \$.

Le conseil d'établissement de l'école Le Bois-Vivant confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

2021-02-06 Ce point est proposé par madame Rachèle Leblanc.

6.5 Règles de régie interne

Quelques modifications ont été apportées dans les règles de régie interne.

2021-02-07 Madame Louise Ouellet propose l'adoption de ces corrections.

6.6 Grille-matières 2021-2022

Au primaire, la grille-matières est identique aux années précédentes. La musique sera toujours offerte aux élèves de première et deuxième année.

Madame Query demande si le préscolaire pourrait choisir musique au lieu de l'éducation physique. Monsieur Arsenault répond que ce serait possible, mais il devrait y avoir consensus pour toutes les classes du préscolaire.

Au secondaire, aucun changement non plus au niveau de la grille-matières. L'art plastique demeure l'option offerte dans notre école pour l'année prochaine.

2021-02-08 Madame Geneviève Braconnier fait la proposition des deux grilles-matières pour l'année 2021-2022.

6.7 Arrêts flottants

Monsieur Arsenault nous informe des journées pédagogiques supplémentaires qui ont été rajoutées au calendrier scolaire. Ces journées sont les flottantes des tempêtes de neige qui n'ont pas été prises ainsi que les journées ajoutées par le gouvernement dans le contexte de la COVID. Le 26 février prochain sera une journée pour travailler sur les savoirs essentiels et les journées du 8 mars et du 30 avril ont aussi été ajoutées.

2021-02-09 Madame Fleurdelise Dumais propose l'adoption des dates des journées pédagogiques

7. Service de garde

Madame Chouinard étant absente, monsieur Arsenault nous précise seulement qu'il y a de fortes chances que durant la semaine de relâche, le service de garde demeure ouvert pour les travailleurs des secteurs prioritaires (service de garde d'urgence).

8. Comité de parents

Monsieur François Bélanger nous informe du résumé de la dernière rencontre de parents qui a eu lieu. Dans un premier temps, la Fédération des comités de parents veut savoir les besoins de formation et d'information qui pourraient être utiles. La question qui a été posée est : « Quels sont les enjeux et les défis de notre milieu ? ». Après discussion, deux thèmes sont ressortis : formation sur les dangers du Web (cyberdépendance, intimidation, jeux en ligne, etc.) ainsi que sur les concepts de motivation de l'enfant et de son autonomie dans son cheminement scolaire (ce qui est ressorti avec l'enseignement en ligne). Il y a eu dernièrement une conférence avec Sonia Lupien sur l'anxiété.

Dans un deuxième temps, le concours de parents a encore lieu cette année. Il vise à souligner le travail de parents particulièrement impliqués dans le milieu de l'éducation. On a jusqu'au 7 mars pour soumettre des candidatures.

9. Autres sujets :

9.1 Procédure pour le remplacement des enseignants

Le point est soulevé suite au départ de monsieur Willis Hardy et de la difficulté à lui trouver un remplaçant. Madame Henry demande s'il serait possible d'envoyer une notification aux parents quand cela se produit pour les avertir de la situation et de la recherche qui est en cours afin de trouver un enseignant pour prendre la relève. Dans le cas de Monsieur Hardy, madame Noémie Gagné a pris le relais pour l'anglais de secondaire 2 et madame Stéphanie Roy a été engagée afin de donner les cours pour les élèves de secondaire 1. Monsieur Arsenault a pris note de la demande et verra ce qu'il peut faire en ce sens.

9.2. Projet intergénérationnel

Madame Diane Dessureault propose un projet d'échange intergénérationnel. L'objectif est de recruter quelques dizaines de tricoteuses (Cercle des fermières) et de les amener à tricoter des items qui pourraient être distribués aux élèves (bas, couvertures, etc.). Une discussion s'ensuit quant à un projet plutôt bidirectionnel où il y aurait un réel échange entre les deux générations. Cela serait très profitable pour les jeunes de l'école.

Il est proposé de former un sous-comité afin de monter une activité de ce genre. Madame Dessureault sera responsable de ce comité.

2021-02-10 Madame Marie-Josée Leblanc propose la levée de l'assemblée à 20 h 38.